

Rapport d'activité



« Une seule parole qui fait du bien est meilleure que cent mille discours qui ne servent à rien. » Bouddha

Message de la présidence	4-7
Message du directeur	8-11
Rapport d'activité AEMO	12-18
Rapport d'activité la Batoude	19-20
Rapport d'activité ASAP	21-24
Rapport d'activité ASAEF	25-28
Personnel au 31 décembre 2022	29-30
Conseil de Fondation au 31 décembre 2022 & donateurs	31
Comptes 2022	32-27
Formation AIDES	38
Carte	39
Nous contacter	40



L'année 2021 s'est terminée de manière quelque peu tumultueuse par suite d'une crise de gouvernance où Conseil, Direction et Responsables d'équipe devaient redéfinir leurs rôles et leurs fonctions.

2022 nous a rapidement propulsées dans la réalité de la vie de la Fondation et il nous a fallu prendre les responsabilités incombant à notre mandat. Le Conseil a mandaté un consultant externe pour une analyse institutionnelle.

Cette analyse a mis le doigt sur l'essor de la Fondation Carrefour ces dernières années. Force était de constater que les outils et les ressources indispensables à une telle croissance n'avaient pas toujours suivi et que nous devons rapidement y remédier.

Premièrement, le pôle administratif et financier a été renforcé en engageant un responsable diplômé et aguerri pour ce secteur.

Une période de transition a été nécessaire et nous tenons à remercier Mrs Marchand et Auderset pour l'avoir assumée avec brio. Avec l'arrivée de M. Huguet toutes les compétences du secteur administratif et financier étaient réunies. Rapidement un réel soulagement s'est fait ressentir.

Deuxièmement, pour poursuivre notre mission avec plus de sérénité le Conseil a saisi l'opportunité de mettre en lumière le rôle et la fonction de chacun au sein de la gouvernance et conforter une saine hiérarchie entre Conseil, Direction et Responsables d'équipe.

Cette période a permis une mobilisation des membres du Conseil, une prise de responsabilité et un partage des tâches. L'analyse a permis de constater les forces manquantes et de compléter ce dernier en actionnant les réseaux de chacun-e et en s'approchant de personnes ressources indispensables pour son bon fonctionnement et le soutien apporté à la Fondation.

L'analyse institutionnelle a démontré une fragilité au sein des compétences du Conseil, celles-ci ont été renforcées et l'apaisement souhaité est revenue au sein de la direction. L'analyse relève également que la Fondation a poursuivi avec succès sa mission auprès des jeunes et familles du canton et qu'un travail de coordination et de structuration entre les secteurs doit encore être amélioré.

Plusieurs outils permettront de définir clairement les rôles et fonctions des responsables d'équipe.

Conjointement,

- La Batoude a une nouvelle responsable d'équipe. Mme Dusong a pris ses fonctions le 1^{er} décembre 2022. Elle succède à M. Bochud que nous remercions pour son

investissement et son excellent travail. La Fondation se réjouit qu'il reste auprès des jeunes de la Batoude en tant qu'éducateur.

- Le SER a profité de l'occasion de son 20^{ème} anniversaire, en présence de la Conseillère d'Etat, Mme Crystel Graf, pour changer de nom et se rebaptiser « ASAP » Accueil, Soutien et Accompagnement de Proximité ! Une semaine de festivité à la Chaux-de-Fonds a permis de rendre visible leur travail auprès des jeunes de 10 à 25 ans et de célébrer leur extension sur les vallées neuchâteloises.
- L'ASAEF a déménagé en prenant possession d'un espace plus grand à Cernier. Ils pourront ainsi intensifier leur collaboration avec les éducateur-trice-s de l'ASAP, de l'AEMO ainsi que les autres acteur-trice-s de la vallée.
- L'AEMO proposera une journée de conférence exceptionnelle sur le thème de la « malséparation » et « Adolescents et difficultés scolaires » pour fêter ses 40 ans, en mars 2023.

Comme vous pouvez le constater, cette dernière année de présidence et vice-présidence, nous a demandé de relever plusieurs défis. Nous avons traversé la tempête, géré la crise et apaisé l'insécurité au sein de la Fondation. Nous avons pris soin du lien avec notre directeur en lui réitérant toute notre confiance pour ses compétences, sa créativité, son élan constant, sa passion pour le secteur ambulatoire. Grâce à son professionnalisme, les prestations de la Fondation Carrefour continueront d'être encadrés par une direction pertinente et rassurante.

Nous avons coordonné les différentes actions inhérentes au bon fonctionnement de la Fondation et osé une introspection fondamentale pour assainir les échanges interpersonnels actuels et futurs de cette magnifique entreprise. Cette étape de croissance a été nécessaire à la bonne marche de tous les échelons des secteurs.

Nous quitterons notre mandat de Présidente et Vice-Présidente en avril 2023 et remercions le Conseil pour la confiance qu'il nous a accordé durant ces deux années consécutives. Le directeur pour son engagement, ses remises en question et sa persévérance durant cette période déstabilisante. Les collaborateurs de la Fondation pour leur investissement et leur professionnalisme.

Nos remerciements vont également au canton. La Fondation Carrefour est fière de mettre ses compétences au service des jeunes et des familles et de contribuer ainsi à l'éventail des prestations psychosociales du territoire neuchâtelois.

Nous remettons avec confiance le témoin aux membres actuels et aux nouveaux membres du Conseil car ils sauront tenir le gouvernail et garder le cap dans un canton en plein essor. Nous quittons le Conseil riche d'expériences, de rencontres et de connaissances. Nous continuons à croire qu'en œuvrant tous ensemble en toute responsabilité, nous laisserons place à l'intelligence collective et permettrons ainsi à chaque citoyen de ce canton de révéler le meilleur de lui-même. Continuons d'apprendre de nos erreurs, à nous relever, à nous soutenir dans nos actions car ce n'est qu'ensemble que nous réussirons !

Esther Blaz et Nicole Binggeli



Comme expliqué dans le rapport de la présidence, une démarche d'analyse institutionnelle a parcouru l'année 2022. Elle visait à mettre à jour les rapports de pouvoir réels qui se camouflent sous la fausse banalité de l'évidence. Autrement dit, identifier le rapport de pouvoir implicite et sous-jacent à l'ordre des choses, mettre en évidence les "non-dit" des réalités se présentant comme allant de soi. L'analyse institutionnelle vise à produire un nouveau rapport au savoir, une conscience du non-savoir qui détermine notre action.

Un des objectifs était de déterminer les failles notamment dans la gouvernance de la Fondation Carrefour. Que ce soit au niveau du conseil, de la direction et des relations fonctionnelles, stratégiques et opérationnelles entre le conseil et la direction, tout a été passé au peigne fin et je suis fier de la transparence indispensable à la réussite de cet exercice.

Les failles! Le mot est lâché! Dans un monde où la perfection, et donc l'absence de failles, est érigée en modèle, voilà quelque chose d'antinomique avec le fonctionnement d'une institution sociale, travaillant de surcroît avec et pour l'humain.

Avec beaucoup d'autres, je considère que c'est par les failles que passent la lumière! La faille décrit un point faible, un défaut, un manque de cohérence dans un raisonnement dans une structure. Oui, je le revendique, les failles font partie de mon(nos) existence(s).

Si les pistes d'action ressorties de cette analyse sont pour la plupart de bonnes idées, le rapport vise un fonctionnement idéal qui, au vu des humains qui composent une organisation, me paraît irréaliste.

Saül Kartz, entendu en 2008 lors d'un congrès APEMO (groupement latin pour les pratiques éducatives en milieu ouvert) à Neuchâtel, annonçait que la plus grande difficulté dans un réseau est de gérer et coordonner les actions entre les personnes se trouvant "du même côté de la table"! Avec raison, il pointe du doigt l'importance de se parler, de se coordonner dans les actions à entreprendre avec un-e jeune, une famille. La cohérence est l'indispensable élément permettant la réussite d'une action. Que ce soit dans les réseaux, les groupes de travail ou la gestion de la gouvernance institutionnelle, ce constat perdure.

Mais revenons à ce qui nous anime au quotidien: **notre mission** auprès des personnes ayant besoin de retrouver un équilibre. Que ce soit en famille ou personnel, l'équilibre est primordial pour (sur)vivre dans notre société. Par opposition au (dés)équilibre, l'être humain tente d'avancer droit en se balançant de gauche et de droite. Notre équilibre est composé de déséquilibre. Par conséquent il est nécessaire de trouver la juste proportion afin d'aller de l'avant sans choir trop souvent.

Notre mission est de permettre aux personnes qui nous sont confiées pour un temps de trouver l'équilibre par elles-mêmes. De slalomer entre les défis quotidiens que la vie impose. De leur (re)donner goût à la vie, de (re)prendre confiance en elles, de (re)trouver le chemin de l'autonomie en (re)développant leurs compétences et leur autonomie.

C'est à cela que l'ensemble des collaborateur-trice-s de la Fondation Carrefour mettent leur énergie et leur professionnalisme. J'en suis fier et les remercie du fond du cœur pour la qualité de leurs accompagnements sur les chemins parfois escarpés de la vie.

Nous gardons le cap, malgré les politiques de plus en plus restrictives et une société qui exclut les gens "différents", malgré un discours de tolérance de certain-e-s décideur-euse-s. Les mineur-e-s (ou jeunes majeur-e-s) en difficulté d'intégration sociale, scolaire, familiale, culturelle existent bel et bien, même si notre société nous pousse à ne pas les voir, les ignorer.

Ces êtres humains (entre 0 et 25 ans, voir plus) sont courageux et dignes de louanges pour leurs efforts et leurs envies d'avancer. Ces jeunes femmes et hommes ont besoins d'être soutenu-e-s par notre action. Leurs voix doivent être portées auprès des pouvoirs publics.

J'entends trop souvent dire que "ces jeunes n'ont qu'à avoir des parents présents" pour justifier les moqueries et notre rejet. Ayons le courage de nous mettre quelques minutes à leurs places et vous comprendrez pourquoi je suis un fan absolu des failles et pourquoi je le revendique haut et fort.

L'année passée, je prédisais une année 2022 chaude. Honnêtement, ce fût encore plus chaud que chaud.

Tout d'abord les situations familiales sont devenues de plus en plus complexes. À la réflexion, nous sommes payés et formés pour cela. Normal!

Ensuite, ce qui est moins rassurant, c'est l'impression d'un manque de gouvernance du côté de l'Etat. Les incertitudes autour des finances sont pesantes à vivre au quotidien. Dix ans cette année que je suis en poste et la musique est toujours la même: économie et économicité sont les maître-mot. Les choix effectués par nos politiques ne garantissent plus le maintien de prestations de qualités aux habitant-e-s de ce canton.

La paupérisation de la population, particulièrement les 18-35 ans, est une réelle préoccupation pour ceux et celles qui ont le nez dans le terrain au quotidien. Je ne vous cache pas que la lassitude et le découragement ne sont pas très loin. Cependant, notre mission nous demande un engagement total, ce que nous faisons avec cœur et fierté.

Cet engagement doit, non-seulement, concerné notre travail, il doit aussi être citoyen. C'est exactement là que nous avons besoin de vous toutes et tous!

Bernard Marchand

Cette année, l'équipe de l'AEMO Littoral, Val de Ruz et Val de Travers a décidé d'évoquer sa pratique en utilisant un support utilisé avec les familles. Il s'agit des cartes "Dixit". Ce support symbolique a comme intention d'être un facilitateur pour évoquer ses représentations, ses croyances, ses valeurs et ses émotions. Il vise à inviter à mettre des mots sur des éléments souvent implicites et d'interpeler le "tiers relationnel" de la famille et de les mettre au travail.

P. Caillé et Y. Rey (thérapeutes de familles) ont, tout au long de leur carrière, œuvré à modéliser et à élaborer une méthodologie afin que le dialogue puisse s'instaurer autrement, dans les relations d'aide. Elle offre un espace de liberté en invitant les participants à sortir des explications habituelles et connues de tous. Ils ont appelé cette méthodologie "Objets flottants". Les cartes "Dixit" vont dans ce sens. L'objet flottant permet également de penser l'émotion, non seulement de la personne ou de la famille, mais aussi de l'effet qu'il a sur l'intervenant-e. La manière dont cette dernier-ère reçoit leurs récits, va participer au dialogue et à l'ouverture de nouveaux possibles, d'un autre regard sur leur situation.

C'est en partant d'une seule carte "Dixit", que chaque intervenant-e de l'équipe va raconter une partie de ses perceptions de son travail et de ses collaborations avec les familles.

Mon action peut être reflétée par les jumelles ainsi que la carte! Une avancée à vue en essayant de suivre la carte dessinée avec les familles. C'est toujours un challenge car on imagine rarement le port dans lequel nous nous retrouverons à l'arrivée ! La collaboration avec les familles reste ma principale motivation.

C'est cette collaboration qui permettra, ou pas, qu'il se passe quelque chose. Aujourd'hui les exigences des familles sont élevées ! Une société de plus en plus jugeante, une solitude exacerbée par la période COVID et une avancée à vue sur l'avenir, peint par les médias comme difficile, rajoute de la pression. Par chance l'ouverture sur un océan de possible à travers une navigation concrète nous permet parfois de faire retoucher terre aux enfants, aux ados, aux familles. Notre chance est de pouvoir aller au cœur de leur carte réelle, concrète.

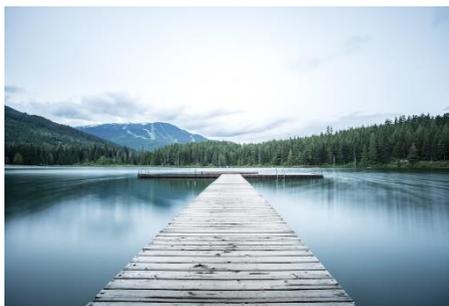


La destination ou le voyage ? Deux expériences qui se vivent différemment. Une fois ensemble, ils s'harmonisent. J'associe mon arrivée à l'AEMO, à un voyage. Un voyage riche de nouvelles découvertes, saupoudré de curiosité. Cultiver l'espace de pensée, se défaire des préjugés. Laisser de côté ce que l'on sait déjà pour partir à la rencontre des familles ; vaste étendue. Si je me persuade de ne pas savoir, je peux découvrir. Un réel défi, autant pour moi en tant qu'intervenant, que pour les familles que j'accompagne.

L'accompagnement AEMO est une aventure courageuse à vivre. Une fois monté sur le bateau avec les familles, nous nous engageons à naviguer ensemble quel que soit le climat. Il y a eu des tempêtes accompagnées de périodes calmes. Il a fallu s'accorder avec les familles, pour qui l'horizon ne ressemblait plus à ce qu'elles s'étaient imaginées. Lancer des bouées, retrouver des boussoles et tisser des filets de sécurité étaient au programme jusqu'à ce que l'horizon ait pointé le bout de son nez. Heureusement, qu'un changement est perceptible et possible et que le capitaine et ses matelots ont pu rester en lien et garder confiance pour que leur voyage continue.

Notre rôle d'intervenant-e-s est d'accompagner les familles dans une destination qui leur appartient.

L'enjeu de l'équilibre de la coque afin qu'elle ne coule pas me semble bien visible. Comment garder le cap ? Se laisser porter ? Et si le



mal de mer nous submerge, qui tiendra la barre ? Des outils à disposition pour mener à bien cette expédition me semble être au cœur de nos préoccupations. Durant la période COVID, les familles ont su faire preuve de créativité. La mobilisation de leurs ressources a parfois été mise à mal par un repli sur soi mais dans l'ensemble, j'ai été le témoin privilégié d'un retour à ce qui me semble l'essentiel : le lien.

Au contraire de l'araignée à huit pattes, qui tient tout à bout de bras, nous ne sommes pas seuls à piloter. Et c'est là, à mon sens, la force de notre intervention en famille. Ensemble, avec

eux, pour leur permettre de développer leurs compétences. Ensemble, pour leur permettre de découvrir leur savoir-faire, que dis-je, leur savoir être ! Et pour moi l'occasion de redire combien je suis reconnaissant au bateau AEMO qui m'a permis pendant ces huit ans, de découvrir, apprendre, et développer des nouvelles aptitudes. C'est cadeau !

À travers toutes les familles que j'ai connues, ma posture d'intervenante m'a permis d'être accueillie à bord de leur bateau pour naviguer un temps ensemble vers une destination que seul l'équipage choisit. Lors de ces différents voyages nous avons traversé des moments calmes et certains plus tempétueux. Cependant au final le soleil revient toujours briller. Mon regard au fil de ces années est toujours émerveillé par la force et le courage qui entoure ces familles ainsi que les compétences qui les accompagnent ou qui sont redécouvertes. Quand tout cela est réuni le lien se renforce comme la toile d'araignée et devient plus fort et plus grand. Je tiens à remercier ces familles qui m'ont permis de monter à bord de leur bateau et avec qui la navigation fut belle et intense !

L'année 2022 était ma première année civile complète en tant qu'intervenante et elle m'a permis d'incarner ma fonction avec les familles. L'idée du bateau me fait penser qu'on attend à un quai, qu'une famille nous accueille à bord, et qu'ensuite on choisisse la destination ensemble. Il est primordial de pouvoir se faire confiance, d'avancer ensemble comme une équipe dans le trajet qui peut s'arrêter à tout moment. Que ce soit parce que le voyage est terminé ou bien que l'on soit à court de carburant et qu'il est préférable de choisir un autre moyen de transport. L'araignée montre bien qu'il faut être prêt-e à tout envisager ; parfois tout en même temps. Chercher le bon

chemin, regarder au loin tout en construisant une toile suffisamment forte pour s'y accrocher même dans les moments de tempête. Ce qui est important c'est de pouvoir compter sur une bouée de sauvetage, qui représente le courage des familles de ne pas se laisser couler.

Vingt mille lieux sur les mers agitées ou calmes, eaux claires ou troubles, ciel bleu ou tempête, frêles esquifs ou solide navire. Tels sont les éléments avec lesquels nous devons composer pour naviguer avec les familles que nous accompagnons. Nous les capitaines, non pas commandant mais comme cette araignée qui avec ses multiples pattes, sont autant d'atouts pour soutenir ces équipages familiaux. Nous les assistons à rejoindre la rive de leur monde, en accostant dans un espace plus sécuritaire, plus serein qui leur permet de s'approprier un territoire plus propice à leurs besoins.

Nous les aidons à voir les écueils qui jalonnent leur route. Nous les encourageons à faire ressortir leurs forces, leurs ressources afin d'éviter au mieux ces difficultés. Le grand défi est de passer d'une embarcation à une autre tout en les laissant maître de leur navire, de leur aventure familiale et de leur destin.

Fin des restrictions et larguons les amarres. Comment cette étrange période nous a-t-elle transformé ? Les jumelles vont nous aider à regarder en arrière en prenant de la distance. Cette araignée grâce à ses huit pattes me dit que c'est ensemble, à plusieurs que les possibles deviennent réalité. Seule une araignée peut assumer tant de défis en même temps. Ici le héros de la carte incarne bien le processus incroyable qui se fait lors d'un accompagnement. Durant cette traversée, il y a toujours plusieurs bras pour œuvrer, s'orienter, inventer et se retrouver.



On peut explorer un territoire qui n'est pas celui imaginé par la carte, virer à bâbord et tribord pour jouer avec les vents contraires. Partir à la pêche aux petites pépites et se redonner de la force pour continuer. Permettre à chacun d'être un membre actif de l'équipage. Cette image métaphorique me fait dire aussi qu'il faut du courage, de l'audace, de l'empathie et de la persévérance pour oser monter à bord, même si on peut par moment être déboussolé. Tout cela parle autant des familles que de nous. Le gilet de sauvetage et la bouée évoque le cadre de sécurité que nous construisons ensemble, pas à pas, pour rendre le voyage possible. MERCI aux familles, aux partenaires, à chaque intervenant-e qui, en montant à bord amorcent une traversée vers une nouvelle destination où l'enfance reste un des plus beaux trésors.

Cette araignée "multitâches" capable de gérer tant de choses à la fois me fait penser à tous ces parents que nous

accompagnons...héros anonymes du quotidien de leurs enfants, mais souvent inconscients de leurs capacités, des outils qu'ils ont déjà à leur disposition. La période Covid les a obligés à devenir encore plus créatifs, mais paradoxalement en a fait douter beaucoup de leur aptitude à être de bons parents. L'image du voilier nous rappelle par ailleurs que pour atteindre sa destination il n'est pas possible d'aller contre le vent, et qu'il faudra donc tirer plusieurs bords qui nous y amèneront finalement, mais qui donneront parfois l'impression de nous en éloigner ; c'est là que notre intervention en tant qu'intervenant-e-s AEMO peut permettre de rassurer, de rappeler l'itinéraire prévu, et de passer au bord suivant.

Équipe AEMO littoral, Val-de-Ruz et Val-de-Travers

La Batoude, terrain de réflexion et de développement constant. Nous vivons notre quatrième année; année de maturation, riche en changement et en évolution. Toujours en quête d'amélioration de la qualité de notre travail, de nombreuses réflexions ont été menées et des changements significatifs ont été apportés tant au niveau des fonctions respectives de chacun-e que des processus inhérents à nos accompagnements.

Au niveau de l'équipe éducative, nous avons travaillé à la construction d'une certaine stabilité. Certain-e-s ont changé de fonction, d'autres ont quitté leurs postes pour réorienter leur carrière professionnelle. Il a été nécessaire que chacun-e puisse exercer ses fonctions en prenant en compte ses affinités et ses compétences. Ainsi, les tandems éducatifs ont été consolidés, l'accompagnement des familles a été réorienté selon des concepts systémiques et l'atelier a valorisé et occupé des jeunes très précarisés. Cette période s'est conclue par l'engagement, en fin d'année, d'une nouvelle responsable d'équipe dont les compétences s'inscrivent dans la continuité de notre prestation.

Au niveau des jeunes, nous sommes parvenus à augmenter progressivement les effectifs. Nous sommes passés de huit jeunes accompagnés, à dix, puis à douze. C'est en améliorant la qualité de nos collaborations et en rendant plus efficaces nos processus avec les jeunes et leurs familles que cela est devenu possible. Nous avons passablement travaillé sur les admissions, considérant cette période en terme de processus durant lequel la création des relations nous permet de réaliser un accompagnement individualisé et efficace pour chaque jeune.

En 2022, plusieurs jeunes ont terminé leur processus à La Batoude. Pour exemple, ce jeune homme qui vivait des relations violentes avec son père, consommait, trafiquait des stupéfiants et qui a été, à plusieurs reprises, interpellé par la police. Un jeune homme dont les attitudes nous ont passablement interrogées tout au long de son parcours a finalement pu prendre son indépendance et s'inscrire dans un processus de formation. Il a repris le contrôle de sa vie.

L'équipe de La Batoude vit quotidiennement des périodes difficiles tant avec les jeunes qu'avec leurs familles. Elle est souvent inquiète et préoccupée, mais ne lâche jamais. Il est possible de construire du changement au travers des relations. Tant qu'il y a du lien, il y a de l'espoir.

Equipe de La Batoude



L'année 2022 aura été marquée par deux événements importants:

- L'extension du SER sur le Val-de-Ruz et le Val-de-Travers,
- Ainsi que ses 20+1 ans d'existence dans les montagnes.

Le service tout comme l'équipe se sont agrandis et nous avons ressenti le besoin de passer une étape, le cap de la vingtaine! Nous avons souhaité marquer ce passage par un changement de nom et une identité visuelle propre au service, aux professionnel-le-s qui le composent et aux nouveaux défis qui les attendent. Le SER est donc **devenu l'ASAP, service d'Accueil, Soutien et Accompagnement de Proximité** et c'est lors de la soirée officielle de nos 20+1 ans que nous avons dévoilé avec enthousiasme notre nouvelle identité visuelle. Autour de cet événement se sont greffés d'autres moments de rencontre avec la population et de partage avec les jeunes, tout particulièrement lors d'un concert fait par et pour les jeunes de la Chaux-de-Fonds qui fut un beau succès.

L'arrivée dans les vallées et l'accueil que nous avons reçu était au-delà de nos espérances et démontre que l'ASAP, par sa présence, répond à un besoin des professionnel-le-s travaillant avec la jeunesse, mais également des jeunes eux-mêmes. En s'adaptant aux spécificités locales, ils et elles ont pu tisser des liens et apprivoiser leur nouveau contexte de travail.

La bouffée d'oxygène qu'a été les 20+1 ans dans notre quotidien, tout comme la gratitude envers l'Etat et sa confiance en notre travail nous confortent dans nos actions et dans cette attention quotidienne que nous portons sur les jeunes fragilisés et marginalisés, que ce soit par leurs contextes de vie ou leur parcours parfois très complexes et chaotiques.

"Sur le fil", "à la limite de", "trop ceci mais pas assez cela", "hors cadre", voilà autant de termes qui peuvent décrire les situations complexes que vivent certains de nos jeunes.



Malgré la grande marge de manœuvre qui nous est essentielle pour répondre à leurs besoins particuliers, ses jeunes, passés entre les mailles du filet social ou ils-elles ne cochent pas toutes les

cases pour trouver de l'aide, nous confrontent aux silences du système.

Ainsi en est-il d'un jeune mineur, déscolarisé, dont le contexte familial fragile ne peut être une ressource et qui se retrouve seul à devoir s'occuper. Quelle belle tentation que d'errer, accompagné de ses quelques compagnons pour expérimenter, tester les limites, les dépasser, toujours plus souvent et toujours plus fort. Une façon peut-être de montrer que malgré les nombreux rejets qu'il ressent, il est là, bien présent, en attente d'une réaction et d'une attention du monde adulte.

L'accompagnement à domicile ? Oui, si le jeune est présent...
Le placement ? Oui, si le jeune veut bien rester au foyer...
Qu'en est-il de sa déscolarisation ? Qui sommes-nous en train de protéger ? Et parfois, rien, le silence. Aucune réponse à ces interrogations ! Il y a bien sûr de nombreux et nombreuses professionnel-le-s qui l'entourent, qui font de leur mieux avec les moyens qu'ils et elles ont à disposition, mais reste ce silence qui parfois ne s'explique pas.

Naît alors un sentiment d'impunité chez le jeune, "peu importe ce que je fais, je ne risque rien" et un levier de travail qui

disparaît pour nous. C'est tant bien que mal que nous essayons de combler ce silence par notre présence, par le lien et la confiance que nous construisons avec le jeune afin de l'aider à prendre conscience de sa situation et entrevoir des solutions positives pour lui. Mais parfois ce n'est pas le moment, le jeune n'est pas prêt et l'absence de conséquences empêche le changement. Il ne nous reste plus qu'à attendre.

Attendre avec lui que le silence se brise, que la réponse soit sans équivoque, sans solution de fuite. Une nouvelle porte s'ouvre alors pour nous, il est temps de travailler sur cette réponse et d'avancer avec le jeune pour affronter cette nouvelle étape de son parcours.

Dans son cas, l'attente est longue, trop longue! Pour ce jeune cela fait plus d'un an que nous attendons, les délits s'accumulent et le silence est toujours présent.

Entre frustration, sentiment d'abandon et d'impuissance, se soulèvent de nombreuses questions quant à notre accompagnement. Que pouvons-nous faire ? Qu'avons-nous manqué ? Qu'y a-t-il d'autre à expérimenter ? Jusqu'où notre travail est-il légitime ? Et notre responsabilité ? Qu'en est-il de celle des professionnel-le-s du réseau ou des parents ? Nous dépendons, tout comme le jeune, des choix qui sont fait par la justice et les autorités, mais n'avons-nous pas, en tant que professionnel-le-s une possibilité de faciliter ces processus ?

Autant d'interrogation qui guident nos réflexions, nous interroge sur nos pratiques et le système dans lequel nous évoluons mais qui nous permettent, avec créativité et bienveillance, d'imaginer, expérimenter et évoluer.

L'équipe de l'ASAP

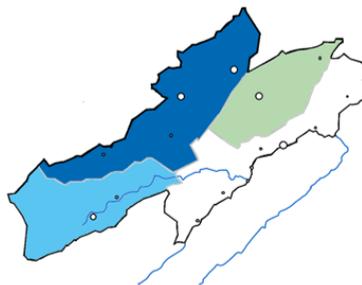
Adeline, Cathy, Elisa, Jacqueline, Jayr, Nicolas F., Nicolas R., Sébastien, Tina.

En 2022 l'ASAP c'est

7 travailleurs sociaux et travailleuses sociales de proximité répartis sur 2/3 du territoire cantonal.

89 jeunes qui ont bénéficié d'un accompagnement éducatif individuel.

2/3 d'entre eux se définissent en tant qu'hommes et **1/3** en tant que femmes dont **57%** avait plus de 18 ans en 2022



Plus de **500** sorties dans l'espace public, les cours d'écoles, lieux de rassemblements et manifestation du canton pour rencontrer quelques **10'000** jeunes que ce soit une unique fois, ponctuellement ou beaucoup plus régulièrement, afin de créer et nourrir le lien qui relie et faciliter l'accès à l'ASAP.

Le concept pédagogique est notre fondement, notre boussole dans les méandres de l'accompagnement familial. Nous nous sommes engagés dans un travail de fond pour renforcer notre approche et affiner nos compétences, afin d'offrir un soutien de qualité à toutes les familles que nous accompagnons. Mais notre mission ne s'arrête pas là. Nous croyons fermement au



pouvoir de l'empowerment, cette capacité à habiliter les familles et à les aider à trouver leur propre voie vers un épanouissement familial harmonieux. Nous ne donnons pas de conseils et ne proposons pas de solutions toutes faites. Au contraire, nous travaillons en partenariat avec les familles, en les encourageant à prendre les rênes de leur propre parcours vers le changement.

Nous avons intégré le volet de l'assistance sociale dans les accompagnements, englobant ainsi les différentes sphères de la vie des familles. Que ce soit des problèmes financiers, des difficultés dans la gestion du budget ou l'activation de prestations sociales, cette approche ciblée permet d'apporter une aide complète et adaptée. Notre assistante sociale a ainsi pu étendre son champ d'action à l'ensemble des services de la fondation. Chaque intervenant-e social-e peut activer cette prestation dès qu'il-elle identifie un besoin non satisfait. Grâce à cette prestation transversale, les parents et les jeunes sont soutenus de manière proactive, sans devoir chercher individuellement des solutions à leurs difficultés. Les familles se sentent écoutées et accompagnées tout au long de leur parcours, ce qui contribue à renforcer leur confiance et leur

engagement dans le processus d'amélioration de leur situation.

Le 1er octobre, nous avons déménagé dans de nouveaux locaux à Cernier. Adieu les espaces étroits où nos coudes frôlaient constamment la machine à café ! Nous partageons maintenant des locaux plus grands, au vert, avec nos collègues de l'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO). Entre discussions passionnées et échanges de post-it volants, l'émulation intellectuelle est à son comble. Nous en profitons pour remercier La Batoude et les jeunes engagés dans le cadre de l'atelier qui nous ont grandement aidé dans notre installation.

Dans l'élan de notre succès de l'année précédente, nous avons mis sur pied la deuxième volée de la formation sur l'initiative "Aides", en partenariat avec l'université de Montréal. La formation s'est déroulée au Château de Colombier au mois de mai, et vingt-cinq participants venus de divers horizons se sont réunis pour découvrir cette méthode innovante pour le soutien aux familles. Nos collègues Quentin Pasquali et Stéphanie Salvalai et Nancy Perucchi nous ont transportés dans un monde passionnant où les réponses parentales et les enjeux de l'aide à l'enfance étaient au centre de toutes les discussions. Cette formation a été un véritable succès, à la fois enrichissante sur le plan intellectuel et révélatrice sur le plan humain.

Durant cette année, nous avons également eu la chance d'accueillir notre nouvelle psychologue du CNPea. Armée de sa boîte à outils et de son sens de l'humour, elle ajoute une touche de sagesse à notre équipe. Nous lui souhaitons la

bienvenue et espérons qu'elle s'épanouira dans ce nouveau défi professionnel.

Nous avons apporté notre soutien et accompagnement à un total de douze familles au cours de l'année. Au travers de nos interventions, nous avons constaté que quatre de ces familles ont connu une évolution positive, nécessitant toutefois la poursuite d'un accompagnement par un service d'aide moins soutenue. Grâce à leur engagement et à notre soutien constant, ces familles ont réussi à travailler sur les difficultés auxquelles elles étaient confrontées. Dans ces cas particuliers, notre accompagnement a joué un rôle crucial dans le renforcement des compétences parentales. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec les familles, en identifiant leurs besoins spécifiques et en développant des stratégies adaptées pour les aider à améliorer leur situation. Une fois que les progrès réalisés étaient établis de manière suffisamment solide, nous les avons orientés vers d'autres prestations afin de consolider et de maintenir ces avancées. Nous avons veillé à ce que les ressources nécessaires soient mises à leur disposition, en travaillant en collaboration avec les services partenaires.

Dans deux situations, les défis rencontrés par les familles étaient tels qu'un placement institutionnel s'est avéré être la meilleure solution. Toutefois, même dans ces cas, nous avons maintenu notre engagement en soutenant et en coordonnant nos actions avec les institutions appropriées. Notre objectif était d'atténuer les difficultés et de faciliter la transition vers cette nouvelle forme de prise en charge, tout en veillant à ce que les liens familiaux restent préservés.

Quatre familles ont connu une évolution positive telle qu'elles n'ont plus nécessité l'intervention d'un autre service d'aide une fois l'accompagnement terminé. Les progrès réalisés étaient solides et leur stabilité retrouvée était établie. Grâce à



ces efforts conjoints, elles ont acquis de nouvelles compétences et ont pu les mettre en pratique. Dans ces situations, nous avons considéré que notre mission était pleinement accomplie

et que notre accompagnement initial avait pleinement porté ses fruits.

Nous tenons à adresser nos sincères remerciements aux professionnels de l'Office de protection de l'enfant pour leur soutien précieux en tant que mandataire et partenaire. Notre collaboration étroite a été essentielle pour la réalisation de notre mission commune.

L'ASAEF demeure résolument engagé dans le cheminement des familles vers une évolution positive. Nous croyons fermement au renforcement des compétences parentales et à la capacité de chacun-e à surmonter les difficultés. Grâce à notre approche sérieuse et collaborative, nous espérons continuer à faire une différence significative dans la vie de ceux et celles que nous accompagnons et qui nous font confiance.

Pour l'équipe de l'Asaef
Ulyses Garcia-Breguet
Responsable

Personnel au 31 décembre 2022

**Personnel à temps partiel*

<u>DIRECTION ET ADMINISTRATION</u>		
AUDERSET Steve	01.09.2020*	Comptable
HUGUET Matthias	01.09.2022*	Responsable Administration et Finances
MAKSOUK Kristian	17.08.2020	Apprenti employé de commerce
MARCHAND Bernard	01.06.2006	Directeur
<u>AEMO</u>		
AYER Marion	01.01.2019	Intervenante AEMO
BARATTA Irène	01.05.2015*	Intervenante AEMO
BELLIGOTTI Coralie Loraine	01.09.2018*	Intervenante AEMO
BILAT Thierry	01.09.1997	Intervenant AEMO
BOVET Sylvain	01.05.2021	Intervenant AEMO
DA SILVA Anabela	01.09.2013*	Employée de maison
DE MONTMOLLIN Paul	01.10.2014*	Intervenant AEMO
DO VALE Yolanda	01.09.2018*	Intervenante AEMO
GILLABERT Mathieu	01.09.2020	Intervenant AEMO
GONZALEZ Manuel	01.01.1991	Intervenant AEMO
KISSLIG Julie	15.08.2014*	Intervenante AEMO
LANG Nuria	01.09.2004*	Responsable d'équipe AEMO
MARCLAY Céline	01.12.2016*	Intervenante AEMO
MASINI Bastien	01.09.2022	Intervenant AEMO
MASSON Delphine	17.08.2009*	Intervenante AEMO
MONTANARI Elisa	15.09.2022*	Intervenante AEMO
MÜLLER ZACCOMER Julie	01.01.2019*	Intervenante AEMO
PERUCCHI Nancy	14.04.2008*	Responsable d'équipe AEMO
REUSSER Daniel	01.01.2020*	Intervenant AEMO
TROISI Deborah	01.06.2014*	Intervenante AEMO
VALLADARES Deborah	01.02.2014*	Intervenante AEMO

WIESER Nadine	01.12.2011*	Intervenante AEMO
<u>ASAEF</u>		
DA COSTA Catia	01.05.2019*	Assistante Sociale ASAEF
GARCIA-BREGUET Ulyses	15.08.2013*	Responsable d'équipe ASAEF
MISEREZ Miranda	01.04.2019*	Intervenante ASAEF
PASQUALI Quentin	01.04.2019*	Intervenant ASAEF
SALVALAI Stéphanie	15.02.2019*	Intervenante ASAEF
SCHMUTZ Julie	01.10.2021*	Intervenante ASAEF
<u>LA BATOUE</u>		
BOCHUD David	01.04.2019*	Éducateur La Batoude
DUSONG Marie	01.12.2022*	Responsable d'équipe La Batoude
GANDOLFO Ivan	01.12.2019*	Éducateur La Batoude
KOHLER Aurélie	01.07.2019*	Éducatrice La Batoude
MARCHAND Dany	01.01.2017*	Éducateur La Batoude
VAN DE POEL Noémie	09.08.2021*	Maitresse socio-professionnelle
VIEILLARD IBRAHIM Fanny	01.12.2020*	Éducatrice La Batoude
<u>ASAP</u>		
BLANC Jacqueline	01.11.2021*	Éducatrice ASAP
CUEVAS Jayr	01.01.2022*	Éducateur ASAP
FELLRAT Nicolas	01.10.2021*	Éducateur ASAP
FRICK Tina	01.04.2012*	Éducateur ASAP
ROSSELLI Elisa	01.04.2020*	Responsable d'équipe ASAP
ROTH Nicolas	01.04.2019*	Éducateur ASAP
STUDER Adeline	01.10.2017*	Éducatrice ASAP
VAGNIÈRE Sébastien	01.01.2022*	Éducateur ASAP
<u>CAFÉ LE BLA BLA</u>		
ROBERT Catherine	01.09.2018*	Coordinatrice café le Bla <u>Bla</u>

Conseil de Fondation au 31.12.2022

Présidente : Mme E. Balz

Vice-présidente : Mme N. Binggeli

Membres :

Mme I. Bieri

Mme F. Casciotta

M. P. Dessoulavy

M. X. Humair

M. J.-M. Rothlisberger

Mme J. Zosso

MERCI À NOS GÉNÉREUX DONATEURS

Mme Laurence Sabut

Monsieur Jean-Mary Kohli

Centre de vacances de la Cibourg

Famille V. Stengel & fils

Et un grand merci également aux donateurs préférant garder l'anonymat.



Rapport de l'organe de révision

Au Conseil de fondation de la Fondation Carrefour Neuchâtel, Neuchâtel

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Carrefour Neuchâtel, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte d'exploitation ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le fait que la fondation présente un surendettement comptable au 31 décembre 2022. Nous attirons également votre attention sur les explications à la note 4.7 de l'annexe qui traite de la continuité d'exploitation et explique pourquoi le Conseil de fondation n'a pas averti l'autorité de surveillance. Si, contre toute attente, la continuation d'exploitation de la fondation était remise en cause, nous rappelons au Conseil de fondation les obligations de l'art. 84a CC.

Autres points

Les comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 ont été audités par un autre organe de révision qui a émis en date du 7 juillet 2022 une opinion d'audit faisant état d'une remarque et d'un complément d'information relatifs au surendettement de la fondation.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil de fondation. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.



Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre l'exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la fondation.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.



- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil de fondation du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la fondation à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil de fondation ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Neuchâtel, le 5 juin 2023
DMR/cfa

FIDUCIAIRE
MULLER CHRISTE & ASSOCIÉS SA



Signature électronique authentifiée

Sébastien Charpié
expert-réviseur agréé



Signature électronique authentifiée

David Marchand
expert-réviseur agréé
(réviseur responsable)

Annexe : Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe)

FONDATION CARREFOUR NEUCHÂTEL, NEUCHÂTEL

BILAN AU 31 DÉCEMBRE	2022	2021
	CHF	CHF
A C T I F		
Actif circulant		
Liquidités :		
Caisses	8 096.40	7 662.90
Banques	469 603.92	484 497.95
Débiteurs		
Autres créances		
Actifs transitoires	39 630.35	39 928.65
	517 330.67	532 089.50
Actif immobilisé		
Immobilisations financières :		
Dépôts de garantie de loyer (comptes bloqués)	49 678.80	43 920.10
Immobilisations corporelles :		
Mobilier, appareils, installations	115 574.16	77 595.07
Matériel informatique	70 246.62	62 641.91
Véhicules	-	16 865.00
Immeuble	148 000.00	150 100.00
	383 499.58	351 122.08
TOTAL DE L'ACTIF	900 830.25	883 211.58

BILAN AU 31 DÉCEMBRE	2022	2021
	CHF	CHF
P A S S I F		
Dettes à court terme		
Créanciers	51 364.21	37 045.90
Hypothèque - part remboursable à court terme	2 100.00	2 100.00
Emprunt à terme - part remboursable à court terme	33 160.00	33 160.00
Créancier Canton NE	31 596.22	86 153.17
Passifs transitoires	6 440.65	18 666.45
Dettes à long terme		
Emprunt hypothécaire	67 450.00	69 550.00
Emprunts à terme (assainissement prévoyance)	545 169.00	578 329.00
Provisions	142 200.00	65 750.00
Fonds de fluctuation de résultat	251 305.75	227 590.94
Total des fonds étrangers	1 130 785.83	1 118 345.46
Fonds propres		
Capital de fondation	5 000.00	5 000.00
Fonds libres	292 117.95	301 809.65
Fonds liés	21 723.32	39 925.62
Résultat reporté	88 087.85	57 679.90
Perte reportée liée à assainissement caisse de pension	(669 957.00)	(669 957.00)
Résultat de l'exercice	33 072.30	30 407.95
	(229 955.58)	(235 133.88)
TOTAL DU PASSIF	900 830.25	883 211.58

COMPTE D'EXPLOITATION	2022	2021
	CHF	CHF
Subventions et contributions	5 137 521.00	4 878 588.00
Excédent de bénéfice à rembourser au Canton	(31 596.22)	(86 153.17)
Produits d'exploitation	38 736.90	18 317.70
Indemnités, jetons présence, divers	39 412.75	36 307.20
Total des produits	5 184 074.43	4 847 059.73
Frais de personnel	(3 353 707.20)	(3 250 446.60)
Variation provision heures supplémentaires et vacances	(47 000.00)	20 000.00
Frais des civilistes et de sous-traitants	(3 843.00)	(9 072.50)
Charges sociales	(780 668.45)	(786 807.75)
Autres charges de personnel	(206 820.90)	(152 540.02)
Produits alimentaires et boissons, ménage	(14 572.40)	(6 262.65)
Ecole, formation et loisirs, pécules, divers	(86 514.10)	(68 319.00)
Loyers appartement et entretien, ameublement	(88 693.96)	(85 341.55)
Marge brute	602 254.42	508 269.66
Loyers locaux	(277 523.30)	(263 893.65)
Electricité, eau et chauffage	(6 408.00)	(4 514.75)
Entretien, réparations et remplacement	(24 381.61)	(12 392.25)
Frais de bureau et d'administration	(180 120.19)	(141 262.66)
Assurances, taxes	(34 749.40)	(30 501.00)
Leasings	(42 426.17)	0.00
Frais divers	(662.00)	(0.01)
Amortissements	(14 023.90)	(17 239.24)
Résultat d'exploitation	21 959.85	38 466.10
Intérêts, frais de banque/cautionnement	(7 089.85)	(7 400.95)
Produits des loyers immeuble propre	690.00	0.00
Entretien et assurances immeuble propre	(6 660.05)	(7 179.35)
Amortissement immeuble propre	(2 100.00)	(2 100.00)
Intérêts hypothécaires immeuble propre	(1 621.65)	(1 669.55)
Résultat hors exploitation	(9 691.70)	(10 948.90)
Résultat avant extraordinaire et attributions/utilisations	5 178.30	20 116.25
Dons	0.00	725.00
Produits extraordinaires	0.00	0.00
Charges extraordinaires	0.00	0.00
Attribution au fonds pour fluctuation de résultat	0.00	0.00
Résultat avant attributions/utilisations	5 178.30	20 841.25
(Attribution)/Utilisation des réserves	0.00	0.00
(Attribution)/Utilisation des fonds libres	9 691.70	10 223.90
(Attribution)/Utilisation des fonds liés	18 202.30	(657.20)
Résultat annuel	33 072.30	30 407.95

La formation AIDES 2023 se déroulera en :

2 jours : les 19 et 20 septembre 2023

5 jours : les 19 et 20 septembre et les 24, 25 et 26 octobre 2023

La formation et les outils se déclinent en deux niveaux, en fonction de la proximité du professionnel avec l'enfant et sa famille. (Cf. descriptif de formation)

- **Niveau 1** : **2 jours** de formation pour les professionnels de première ligne travaillant par exemple dans des structures d'accueil extra-familiales, service de la jeunesse ou encore des centres de loisirs.
- **Niveau 2** : **5 jours** de formation pour les professionnels en grande proximité, tels que les intervenants en protection de l'enfance, les conseillers socio-éducatifs, les thérapeutes, les services de soutien/accompagnement éducatif ambulatoire, les conseillers famille ou encore les institutions d'éducation spécialisée.

Inscriptions jusqu'au 31.08.2023

Plus d'informations se trouvent sur notre site internet www.fondation-carrefour.net



ADMINISTRATION
RUE DE NEUCHÂTEL 34
2034 PESEUX
032 886 88 90

LA BATOUDE
RUE DE NEUCHÂTEL 34
2034 PESEUX
079 385 85 38

AEMO LITTORAL
PLACE DE LA FONTAINE 4
2034 PESEUX
032 886 89 11

AEMO MONTAGNES
AV. LÉOPOLD-ROBERT 51
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
032 886 88 99

ASAEF
RUE PIERRES-GRISES 17
2053 CERNIER
032 886 88 90

ASAP
RUE DES MUSÉES 38
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
032 886 89 10